

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 15

**Présents :** 14

**Votants:** 15

**Séance du lundi 06 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le six mars l'assemblée régulièrement convoqué le 01 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de Nelly GINESTET, le Maire

**Sont présents:** Nelly GINESTET, Jude CAVAILLE, Géraldine SUTERA, Laurent DEPEYROT, Jean-Luc JOUGLAS, Sylvain VERMANDE, Caroline PERIE, Alain IDEZ, Nicole VERDIE, Rose-Marie BONNET, Thierry NOUGARET, Didier BENNE, Dominique POMPOUGNAC, Jean-Claude CUBAYNES

**Excusée pouvoir :** RIVIERE Marie-Pierre pouvoir à SUTERA Géraldine

**Secrétaire de séance:** Dominique POMPOUGNAC

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 février 2023.
- 2- Vote du compte de gestion 2022.
- 3- Vote du compte administratif 2022.
- 4- Délibération d'affectation du résultat.
- 5- Don : Séisme en Syrie et en Turquie.
- 6- Questions et informations diverses.

1- le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 février 2023 a été approuvé à l'unanimité.

**2- Vote du Compte de Gestion 2022.**

Le Compte de Gestion a été approuvé à 15 Voix Pour

**3- Vote du Compte Administratif 2022**

Le Compte Administratif a été approuvé à 14 Voix Pour. Madame le Maire ne participant pas à la présentation et au vote.

La synthèse des résultats du Compte Administratif est joint au présent procès-verbal.

**4 Délibération d'affectation du résultat**

Résultat de clôture en fonctionnement recette (cpte 002) : + 111 282.65 €

Résultat de clôture en investissement recette (cpte 001) : + 51 736.41 €

Solde des restes à réaliser : - 173 909.75 €

besoin de financement de clôture (cpte 1068) : 122 173.34 €

## 5- Délibération : appel à la solidarité nationale pour soutenir les populations victimes des séismes en Turquie et en Syrie - D\_2023\_003

Suite à la tragédie humaine causée par les séismes dévastateurs en Turquie et en Syrie, Madame le Maire demande à l'assemblée de contribuer au fonds de concours mis en place par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, FACECO (Fonds d'Action Extérieur des Collectivités Territoriales), pour soutenir les populations victimes du séisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 14 Voix POUR, 1 ABSTENTION, 0 Voix CONTRE :

- De verser la somme de 800 euros à FACECO pour soutenir les populations victimes du séisme.
- Que cette somme soit imputée en dépense de fonctionnement compte 65138 du budget primitif 2023.
- De Mandater Madame le Maire pour signer toutes les pièces administratives à cette opération.

Fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus. Pour extrait conforme.

## 6- Questions et informations diverses.

Dominique POMPOUGNAC fait le compte-rendu sur une réunion organisée par la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne sur la "lecture publique".

Thierry NOUGARET fait le compte-rendu sur la réunion organisée par l'Armée de Terre sur l'exercice militaire dénommé ORION qui va dérouler sur Cahors et ses environs durant la période du 7 mars au 11 mars 2023.

Le Syndicat Intercommunal de la Fourrière Animale (SIFA) : la cotisation va passer de 3.10 € à 2.80 €

Construction de la ligne LGV Toulouse Bordeaux : Financement de la Région, du Département du Lot. Les communautés de Communes ainsi que les communes qui se trouvent dans un rayon de 100 Km d'une gare LGV sont également concernées.  
Attente d'éléments complémentaires.

Impôts 2023 : augmentation des bases de la taxe foncière

Etude de la demande de subvention de la FNACA (anciens combattants) : reportée au vote du budget primitif 2023

Courrier de la Préfecture du Lot : Contrôle des listes électorales : Il est nécessaire de renouveler tous les 3 ans les délégués qui constituent cette liste (1 conseiller municipal, 1 délégué du Tribunal, 1 délégué de l'administration). Ces représentants seront nommer prochainement.

P.L.U.I. : Identification de 3 zones AOP (Appellation d'Origine Protégée).  
Une réunion de la Communauté de Communes sur la programmation des Oorientation  
d'Aménagement Programmée (OAP). Intégration paysagère, écoulement, préservation arboricole.

La séance est levée à 20 h 30.

Le Maire,  
Nelly GINESTET

Le secrétaire de séance,  
Dominique POMPOUGNAC